

LA MANCHE LIBRE LE BESSIN LIBRE

Premier hebdomadaire régional de France
78^e année - N° 4108
Fondateurs : Joseph et Marie-Estelle Leclerc Hardy
Directeurs : Benoît et Noëlle Leclerc-de Soris
50950 Saint-Lô Cedex 9 Tel. 02 33 06 10 00
1,90 € - Samedi 26 août 2023



Bessin. Kévin Vauquelin sur le Tour d'Espagne. *Cahier Sports*

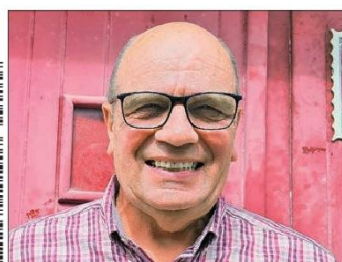
Caen. Le "papy dealer" sévissait à l'Ehpad. *Page 39*



CALVADOS

LA MER VA CHANGER

Trois parcs éoliens sont attendus devant nos côtes. On en est où ? *Page 9*



Bayeux : les seniors ciblés par les arnaqueurs

L'association de consommateurs UFC Que choisir, à Bayeux, constate les arnaques frappant les plus âgés.
Page 15



Balleroy : la saison des champignons est ouverte

Denis Lucas, l'expert des champignons, livre ses secrets pour trouver les meilleurs cépes en cette fin août.
Page 6

Environnement

Ils ne sont pas contre... mais pas devant chez eux

Reportage

A Barfleur et à Courseulles, des habitants ferraillent contre l'édification d'éoliennes gigantesques au large de leur rivage.

Quand on est concerné par l'installation d'éoliennes en face de chez soi, on ne peut pas être vraiment d'accord, que ce soit pour des éoliennes à terre comme en mer. "On a la même position et on le demande depuis 10 ans, tant que les éoliennes ne sont pas implantées, on se battra contre ce projet" nous rappelle Elsa Joly, présidente de l'association Libre Horizon à Courseulles-sur-mer. Elle s'oppose à la décision de l'Etat, prise en 2012, d'implanter un parc éolien en mer au large de la commune. "On a une position constructive. Nous ne sommes pas contre les éoliennes offshore mais elles doivent être érigées loin de nos côtes" plaide l'association qui demande le déplacement des 64 éoliennes prévues à 13 km des côtes vers une zone située 30 kilomètres plus au large.

Des éoliennes en face des plages du Débarquement

En effet, la zone choisie par l'Etat pour édifier ces éoliennes, sème la zizanie. Le problème ? "Je pense qu'ils n'ont pas réalisé l'emplacement de ce parc", s'exclame la militante. "On met le parc au milieu du plus grand cimetière marin d'Europe" s'of-



"Le constructeur a annoncé fièrement que les éoliennes de Courseulles porteront les noms des bateaux du D-Day. C'est du Memory Washing, du cynisme pur" dénonce Elsa Joly.

fusque Elsa Joly. Ce choix est incompris au vu d'autres dossiers qui ont évolué différemment. "Au large du Mont Saint-Michel, on a interdit un parc éolien et on le comprend. Alors, pourquoi n'est-ce pas le cas sur les plages du Débarquement ?" questionne-t-elle. L'installation de ces éoliennes pourrait compromettre l'inscription des plages du Débarquement au patrimoine mondial de l'UNESCO. Libre Horizon promet de continuer les actions au moins jusqu'aux célébrations des 80 ans du D-Day en juin 2024. Ce combat est appuyé par une pétition, lancée en juillet dernier, qui a récol-

té presque 8 500 signatures, dans l'espoir d'interpeller Emmanuel Macron. Ils ont une contre-proposition clé en main. "Nous souhaitons qu'ils abandonnent le projet du parc de Courseulles pour le rattacher à celui de Manche 1, bien plus distant des côtes, au large de Barfleur. Ça serait une économie de 3 milliards pour la France" affirme Elsa Joly. Cet argument financier est avéré car Centre Manche 1, le parc éolien qui devrait être construit à 45 km des côtes, ne nécessitera aucune subvention publique puisqu'il est financé avec l'argent d'une entreprise qui se remboursera ensuite sur l'électri-

cité vendue. En revanche, à Courseulles, l'investissement est de l'argent public : les fondations doivent débiter fin 2023. Puis, fin 2024, les câbles inter-éoliens seront déroulés, l'opération prendra six mois.

Les riverains veulent leur part du gâteau

Autre point de friction, dans la Manche, à Barfleur, où l'association Eolarge est mobilisée sur le projet de parcs éoliens en mer, Centre Manche 1 et 2. "On veut préserver la pêche et le tourisme dans le Cotentin" explique Christiane Tincelin, présidente d'Eolarge. Forte d'une centaine d'adhérents, cette association suit de très près le dossier et entend peser sur les décisions. Initialement, le parc Manche 1 était annoncé à 11 km des côtes, "l'association a joué son rôle dans la position finale du parc repoussée à 32 km" explique fièrement Christiane Tincelin.

Malgré tout, l'association n'en demeure pas moins pragmatique, "la situation existe, on n'a pas la nécessité de s'y opposer totalement car on a besoin d'électricité" admet celle qui sait "qu'il n'est pas la peine de se battre contre des moulins à vent".

Pendant, les habitants veulent leur part du gâteau, "on attend de l'Etat qu'il mette à profit cette taxe prélevée à EDF sur ces parcs en nous en redistribuant une partie car on estime que notre territoire doit être dédommagé pour héberger ces éoliennes qui rapporteront gros" souligne-t-elle.

Les éoliennes en mer en Normandie

